



VILLE DE NICE

Formulaire d'inscription

Dispositif exceptionnel d'accueil Petite Enfance

Dispositif exceptionnel d'accueil est **réservé uniquement aux professions prioritaires** ci-dessous.

- les personnels de santé, sociaux et médico-sociaux,
- les professionnels de santé libéraux,
- les personnels de crèches,
- les services de l'état en charge de l'épidémie
- les personnels de sécurité (polices nationales et municipale, pompiers, ...),
- l'ensemble des services municipaux, métropolitains et du CCAS affectés à la gestion de la crise (Education, Accueil de loisirs, Transports urbains, Nettoyement) et à la vaccination.

Cet accueil se fera sur présentation de justificatifs (haut du bulletin de salaire ou attestation pour les professions libérales), veuillez les **joindre obligatoirement** à votre demande.

Date de début d'accueil souhaité :

Secteur géographique ou quartier souhaité :

Jours de la semaine souhaités :

Horaires souhaités :

PARENTS

Responsable Légal 1 :

- Noms, prénoms :
- Adresse :
- Téléphone :
- Profession prioritaire :

Responsable légal 2 :

- Noms, prénoms :
- Adresse (si différente du RL1) :
- Téléphone :
- Profession prioritaire :

ENFANT(S)

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Etablissement d'origine/ mode d'accueil précédent :
- Toute précision nécessaire à signaler pour l'accueil de l'enfant (PAI, PAP, allergies...)

Ce formulaire est à retourner, accompagné des justificatifs à
accueilprioritairepetiteenfance@ville-nice.fr